

LA GAZETTE DU LUMANSONNESQUE



VERRIERES



LE MOT DU MAIRE

2001

DES RAISONS D'ESPÉRER

Chers Amis, étrange télescopage d'évènements fin septembre en France. Une histoire de cassette qui donne une fois de plus une image effarante du monde politique.

Un référendum qui affiche un chiffre d'abstention record (70 %). Et le 30 septembre un millier de maires ruraux qui se réunissent sur le plateau de Gergovie en Auvergne pour affirmer haut et fort leur attachement à la démocratie locale. Evidemment ce dernier évènement ne fait pas les gros titres des journaux. Il est pourtant le témoignage plutôt réjouissant d'une France qui se bat.

24 novembre à Verrières, première visite du nouveau Sous-Préfet dans une commune rurale. Les propos qu'il nous tient font chauds au coeur. Il est pour le maintien de nos 36 000 communes.

On ne garde pas les communes pour le seul plaisir de la nostalgie ou du folklore : elles ont un rôle irremplaçable de lien social, de démocratie de proximité, d'école de citoyenneté, de protection d'un bien être, auquel nous aspirons tous.

Il nous explique la subsidiarité : un principe précieux, les communes doivent faire seules ce qu'elles peuvent faire seules, avec d'autres ce qu'elles ne peuvent plus faire seules. Le développement de l'intercommunalité ne doit pas se faire pour autant dans l'anarchie ou la soumission aux potentats locaux....

Tout cela est bien, mais nous constatons toujours une explosion de réunions, l'Etat allège ses subventions, alourdit les procédures, moins d'argent, plus de tracasseries.

Une avalanche de contraintes qui tombe d'autant plus facilement que celui qui les fabrique n'a pas à en financer les conséquences. Résultat nous sommes condamnés à choisir entre l'obligation et l'impossible, c'est à dire, la condamnation si on n'agit pas et l'impopularité si on agit (eau, assainissement, ordures ménagères).

Dans quelques jours sera "la trêve des confiseurs", je souhaite à toutes et à tous en mon nom et au nom de l'équipe municipale d'excellentes fêtes.

Oublions querelles et rancoeurs pour que notre commune conserve toujours convivialité, sérénité et fraternité.

L'équipe municipale et moi-même souhaitons rester ces pêcheurs d'espérances qui oeuvrons à longueur d'année pour le bien commun.

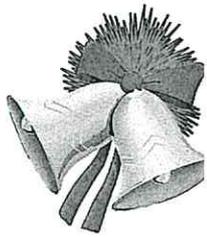
Bonne Année à tous

Pierre ALBARIC





MAURICE FENAILLE UN CERTAIN MÉCÈNE



Qui était Maurice FENAILLE à qui l'on doit le Musée Fenaille à Rodez (Musée de la Société des lettres, Sciences et Arts).

Cet hôtel de Jouery était voué à la démolition, il l'acheta et le sauva d'une destruction certaine. Amateur éclairé, chercheur passionné, il est le type même du mécène de la grande tradition.

Sa famille, son père Alphonse Fenaille est négociant en graisses et huiles d'origine animale ou végétale.

En 1865, Alphonse Fenaille crée une nouvelle société en proposant à la vente la "SAXOLEINE", une huile de pétrole destinée à l'éclairage, suite au premier forage qui a lieu 6 ans plus tôt aux Etats Unis.

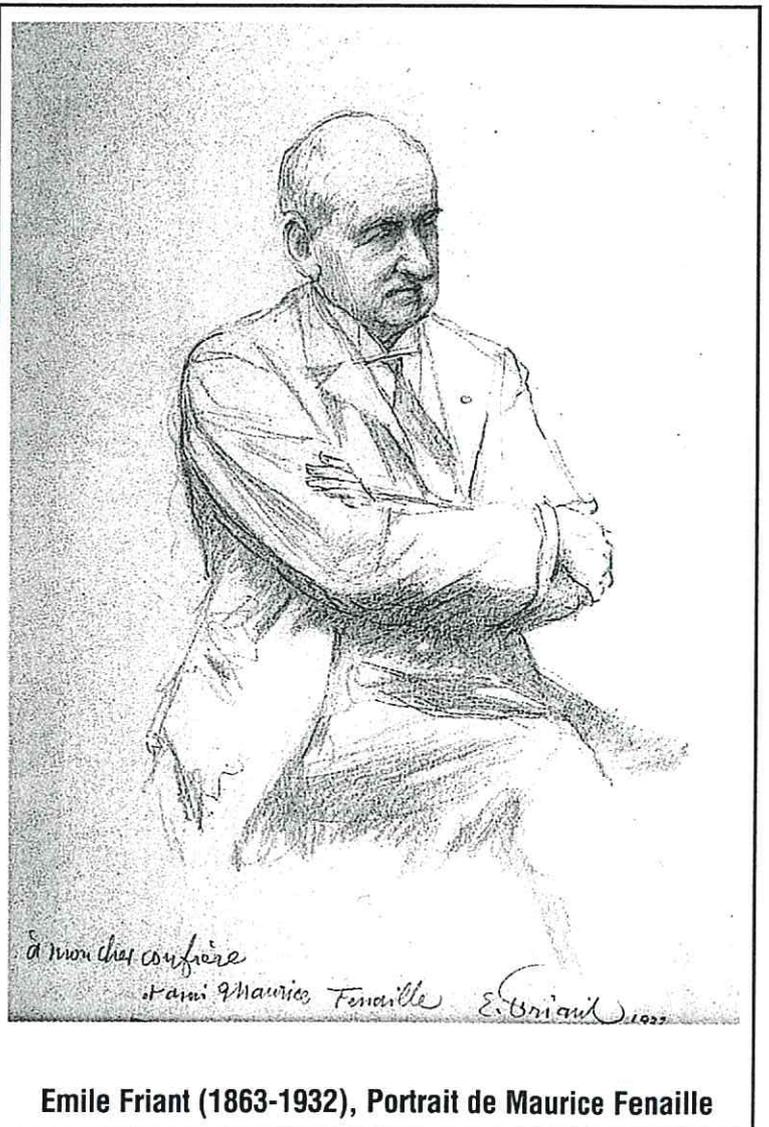
En 1878, Maurice Fenaille entre dans l'entreprise familiale, études terminées.

En 1881, il part à New-York pendant un an il va s'initier aux procédés de distillation du brut, à l'expédition et au transport du pétrole.

Entre 1891 et la première guerre mondiale, de nouveaux débouchés arrivent avec l'automobile, (son premier client Panhard et Levasser), et parallèlement l'aviation.

En 1883, Maurice Fenaille succède à son père, il n'a que 28 ans. Très vite l'entreprise va diversifier ses produits.

L'entreprise Fenaille importe le brut depuis les Etats-Unis par bateau et distille dans ses propres raffineries, Bègles, Rouen et Aubervilliers, l'entreprise ne cesse de se développer avec l'arrivée croissante de l'automobile et de l'aviation, et deviendra la Société "Esso Standard" en 1952.



Emile Friant (1863-1932), Portrait de Maurice Fenaille

Il est difficile de présenter Maurice Fenaille. Un de ses contemporains le décrivait comme "un être à la volonté froide et tenace, une intelligence clairvoyante, une vie intérieure concentrée, qui ne gaspille aucune de ses énergies, une bienveillance inépuisable. Ce grand taciturne fuyait le monde et la politique, cherchait par contre tous les plaisirs de l'esprit et toutes les émotions artistiques".



En 1887, il rencontre au mariage d'un de ses amis, au château de Bedue dans le Lot, Marie Colrat de Montrozier, qu'il épouse la même année en novembre. Il rachète alors pour lui faire don dans sa corbeille de mariage le château de Montrozier où elle était née et avait grandi.

Le château de Montrozier est l'un des plus beaux du Rouergue, dominant le village de Montrozier près de Rodez.

Du mariage de Maurice et Marie naissent trois enfants, Pierre, Yvonne et Antoinette.

Par son mariage Maurice Fenaille s'éprend du Rouergue de ses villages, de ses habitants. Conscient des difficultés et de la pauvreté que connaît cette terre, fortement touchée par la désertification des campagnes, il est persuadé que l'absence d'industrie locale est une cause de cet exode.

Il décide avec l'aide de la Société centrale d'agriculture de créer diverses industries. Créant une société d'exportation de produits agricoles du plateau central, ayant vocation d'exporter vers Paris non plus des bêtes sur pieds, mais des produits déjà transformés.

Favorise le développement de nombreuses institutions rurales : syndicats agricoles, caisses de secours, mutuelles, crédit immobilier. Parmi ces diverses sociétés, la Société Agricole de Roquefort en 1912, la Société Forestière en 1917, afin de repeupler d'arbres utiles les vastes espaces nus et improductifs.

Mais parmi ces nombreuses fondations, il convient d'accorder une place privilégiée à trois institutions dont Maurice Fenaille fut l'instigateur : la fabrique de tapis de Zénières, l'école d'agriculture de Montagnac, et enfin le sanatorium d'Engayresque, qui retiendra toute notre attention.

Pour combattre les ravages de la tuberculose, Maurice Fenaille décide de fonder en 1911 sur les conseils d'éminents médecins, un sanatorium destiné à accueillir une soixantaine de malades aveyronnais résidents à Paris et que la maladie atteignait en grand nombre.

C'est à Eugène Viala (peintre graveur aveyronnais) qu'il demande de lui proposer l'endroit le plus propice. On envisage d'abord de construire cet établissement sur la commune de Trébosç, mais devant la crainte de la population de voir l'eau contaminée par les tuberculeux, Maurice Fenaille renonce à ce projet en choisissant un domaine plus isolé au col d'Engayresque dit "BEL AIR". Jouissant de conditions climatiques idéales, et où le risque de contagion est plus limité. Son assiette calcaire est exempte d'humidité, nous sommes à 932 mètres d'altitude, l'eau potable abonde dans son voisinage. Il est à 2 km de la halte d'Engayresque et à 250 mètres de la route reliant Millau à Rodez.

L'édification du sanatorium est entreprise en 1912, sous la direction de l'architecte M. Boyer et interrompue par la grande guerre.

En 1916, Maurice Fenaille met à la disposition du gouvernement la station sanitaire encore inachevée, pour soigner les militaires tuberculeux et les blessés de guerre. Les autorités militaires en poursuivant la construction procèdent au recrutement du personnel nécessaire, afin d'en hâter l'ouverture pour la fin de l'année 1917. Maurice Fenaille finance une partie de ces dépenses, visitant même le chantier pour se rendre compte par lui-même de l'avancée des travaux.



Désirant doter le domaine d'un cadre de vie agréable, il décide la création de jardins et d'espaces verts avec des bosquets de pins, d'acacias, de tilleuls, afin de briser la violence des vents concentrant la chaleur et les effluves des résineux salutaires aux malades, goûtant aux plaisirs des promenades.

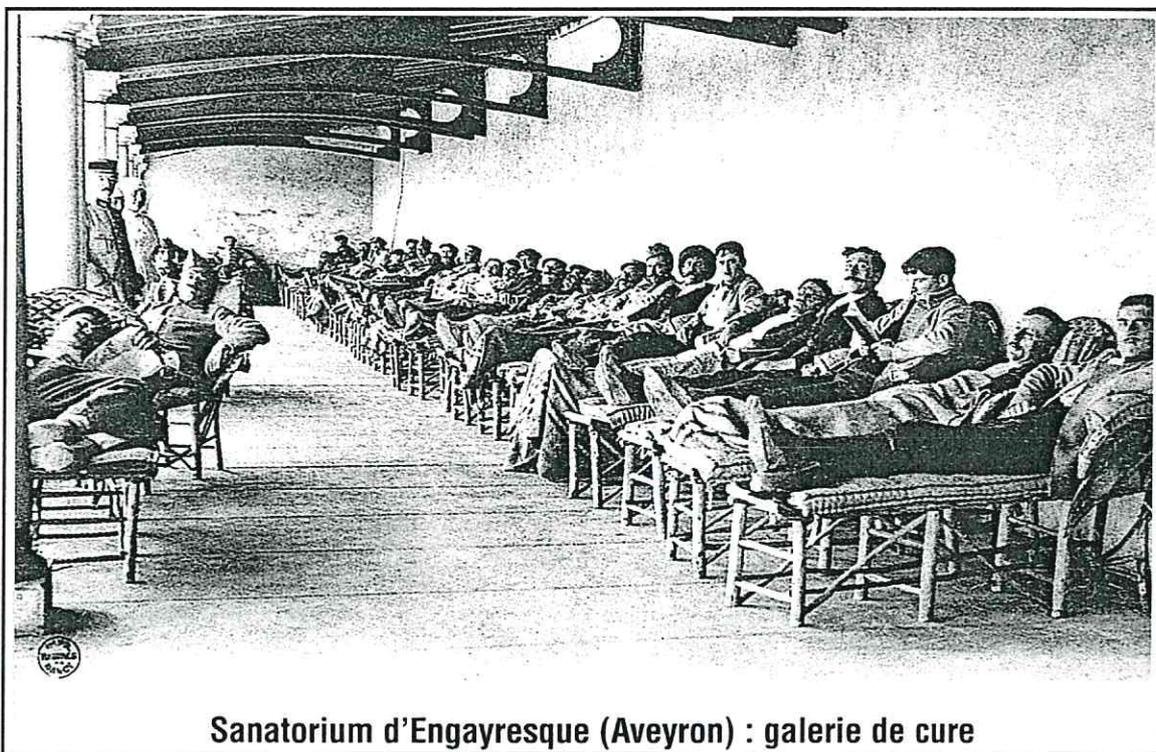
Il acquiert l'étang en contrebas du domaine pour alimenter régulièrement en eau l'établissement et fournir aussi l'électricité.

Quelques mois après son ouverture en mai 1918, on dénombre 21 malades. En février 1919 sur les 65 lits que compte la station 44 sont occupés.

Outre le personnel médical militaire, une vingtaine de personnes placées sous la direction d'un gestionnaire, veillent sur les pensionnaires dont deux lingères font parfois office d'infirmières, quatre cuisinières et plusieurs personnes de service vouées à diverses tâches, comme la désinfection des crachoirs, le nettoyage, la mise en culture des quelques terres, les courses ou le convoyage des malades.

Les malades y sont heureux, l'établissement est splendide, avec tout le confort voulu et jouit d'une excellente réputation.

Les journées s'écoulent lentement rythmées par les repas pris en commun sous la surveillance des soeurs. Cure, activités manuelles, jeux, promenades, sont le lot quotidien des pensionnaires. Seul le début de l'après-midi est consacré à la sieste obligatoire et silencieuse. Le soir l'extinction des feux à 21 heures marque la fin de la journée.



Maurice Fenaille confia la gestion de l'établissement à Marius Plagnes, entré au sanatorium comme blessé de guerre, faisant fonction d'économiste et de gérant du personnel.

Le docteur Raynal avait la direction jusqu'en 1932, puis suivirent Mrs Temple, Chognon et Rozier. Les religieuses de Saint-Joseph de Clervaux assuraient les fonctions d'infirmières.

Pour occuper leur journée les malades s'adonnent à de nombreux travaux manuels. Pour agrémenter leurs loisirs ils disposent d'une bibliothèque, de journaux périodiques, de billards, boules, croquet et d'un atelier photographique installé par M. Plagnes, afin de partager sa passion de la photographie.

Pendant les premières années l'établissement ne parvient pas à couvrir ses dépenses de fonctionnement. Maurice Fenaille complète généreusement l'insuffisance des recettes, l'équilibre des comptes s'effectuera à partir de 1931.

Fin 1931, Maurice Fenaille ne pouvant plus, en raison de son âge assurer la direction, propose de faire don de son oeuvre au Département en exigeant toutefois, que le personnel reste composé comme par le passé.

Avant de se retirer, Maurice Fenaille propose de prendre à sa charge la construction d'un pavillon pour loger le médecin directeur. De participer au financement de certains travaux d'amélioration des conditions sanitaires.

A cette époque le bâtiment peut-être estimé à 3 millions de francs, roulement de 50 000 F par mois soit, 600 000 F par an. On ne dit pas si cette dernière somme comprend les frais d'entretien des bâtiments et les améliorations continues qu'on y fait exécuter.

On se demande combien de millions il a fallu pour créer et faire vivre un pareil établissement. Ingratitude inouïe : la voix publique n'a jamais exprimé sa reconnaissance à ce grand bienfaiteur.

Mieux encore, le Conseil Général a fait "des façons" pour accepter ce cadeau. Il ne l'a agréé qu'après avoir pris connaissance du rapport de M. Iches, Conseiller Général de Najac et du Dr Evro, délégué par le ministre qui a visité deux fois le sanatorium.

Pendant que l'on cherchait à trouver un accord sur les termes de la donation, Maurice Fenaille était résolu à fermer l'établissement, afin d'exécuter les travaux destinés à l'amélioration des équipements, tant sur le plan médical, que d'étuves de désinfection de lits anti-bactériens, le confort des malades et la construction d'une station d'épuration.

Cette fermeture posa des difficultés pour le combat contre la tuberculose, aucun autre établissement n'étant en mesure d'accueillir les malades, contraints de rentrer dans leurs familles, risquant ainsi de créer des foyers de contagion.

La réalisation des travaux, la maladie de Maurice Fenaille, puis sa mort survenue en 1937, prolongèrent jusqu'en 1938 les formalités pour l'exécution de la donation.

En remerciement des bienfaits dispensés par ce généreux donateur, le Conseil Général propose d'élever Maurice Fenaille au rang des bienfaiteurs du département et de graver son nom sur le portail d'entrée au sanatorium.

De par l'ampleur de ses initiatives, Maurice Fenaille est un homme controversé.

Si bon nombre de ses contemporains reconnaissent en lui un être généreux et désintéressé, ses détracteurs comme Paul Ramadier, apparentent sa philanthropie à du fraternalisme, ne voyant en lui qu'un "haut industriel qui a entrepris d'exploiter l'Aveyron de manière savante".

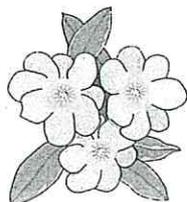
Quant à Eugène Viala, conscient de l'importance de l'oeuvre entreprise, il lui adresse un vibrant hommage que nous reprenons en guise de conclusion.

"Rêver ce prodige, le réaliser mathématiquement indubitablement n'était possible qu'à un seul homme car il fallait plusieurs choses qui se réalisent en lui et avant tout la grande, la noble, la généreuse volonté de rendre service à la population aveyronnaise, si promptement hélas, à se déraciner du sol natal. Il fallait aussi aimer le bon pays vert et violet d'Aveyron où, parmi l'âpreté des luttes stagnent de bonnes volontés éparses de louables vertus, qu'il est beau, qu'il est grand d'encourager vers la vie.

Nous poursuivrons l'évolution de cette belle entreprise dans notre prochain bulletin.



MARIE-GEORGES BUFFET, MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS EN VISITE SUR LA COMMUNE DE VERRIÈRES



Notre Maire Pierre Albaric a accueilli Marie-Georges Buffet, Ministre de la Jeunesse et des Sports, au hameau de Bécours, le 27 juillet où elle a officiellement inauguré le grand rassemblement international de la solidarité et de la paix dans le monde, organisé par les Eclaireuses et Eclaireurs de France : **BÉCOURS 2000**

Quelques 1000 jeunes issus d'une quarantaine de pays participaient à cette opération, à la faveur de l'année 2000.

Marie-Georges Buffet a pu discuter avec les scouts à l'occasion d'un forum international sous un chapiteau, plaidant pour la simplification des diplômes d'Etat en matière d'éducation sportive et pour la création de nouveaux diplômes intermédiaires plus accessibles.

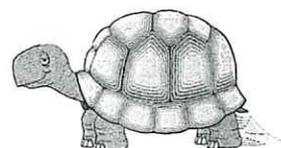
En outre, elle a assuré aux mouvements scouts un grand avenir dans la mesure où ils resteront porteurs des valeurs de solidarité, de citoyenneté et de tolérance.



Le premier à applaudir cette observation fut sans conteste un grand résistant Raymond Aubrac. Eclaireur de 1929 à 1933, venu avec son épouse Lucie, parrainer le rassemblement et témoigner avec son expérience des enseignements qu'il a retirés de son passage chez les Eclaireurs, où il apprit le sens de la responsabilité de l'entraide, de la fraternité et de l'esprit de groupe. Ces valeurs ont pris à présent une dimension internationale pour la paix. C'est cela qu'il connu, c'est comme cela qu'il le retrouve soixante ans plus tard.

Etaient présents à ce grand rassemblement entre autre, Madame la Préfète Anne-Marie Escoffier et le Député-Maire de Millau, Jacques Godfrain.

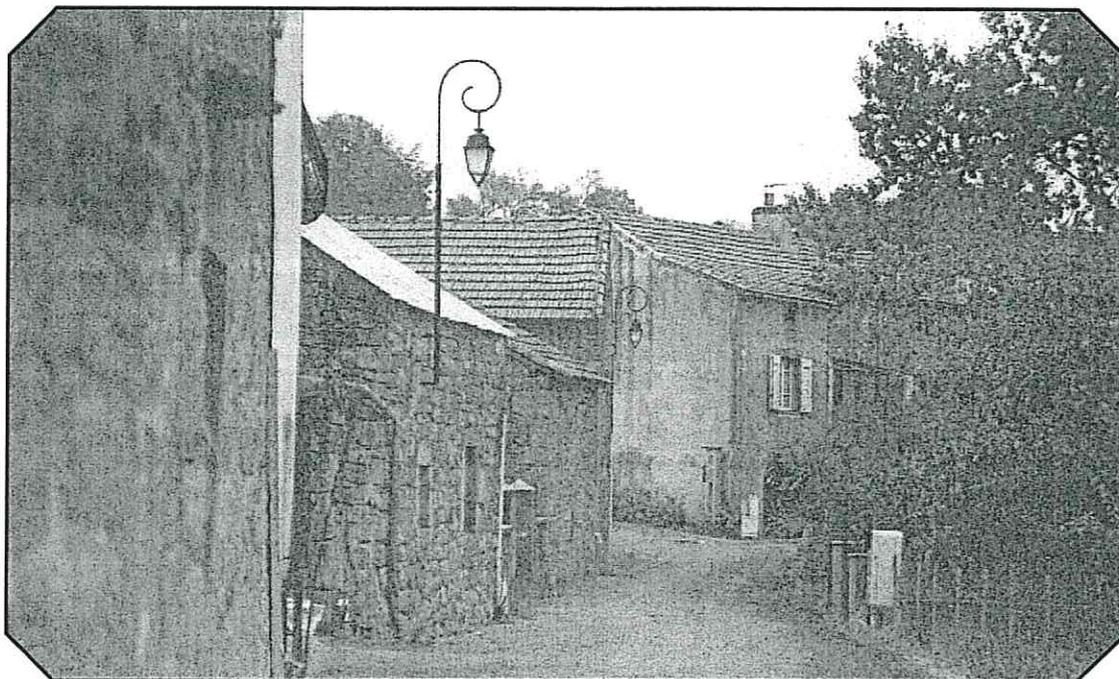
Mettant en pratique les principes de solidarité active du scoutisme au profit des communautés locales, ces jeunes se rendirent en exploration dans différentes localités autour de Millau, apportant leur énergie à l'amélioration de la qualité de vie. C'est ainsi que nous les avons retrouvé à Verrières pour le nettoyage des berges du Lumansonesque, le desherbage des abords du village et le nettoyage de l'église Saint-Sauveur, nous laissant ainsi un petit regret unanime de les voir partir.



VISITE À MOLIÈRES



En cette fin d'année nous allons nous promener et rendre visite au petit hameau de Molières.



Nous profitons de cette saison où le brouillard se prélassait dans notre vallée, pour aller chercher le soleil sur ce causse. Nous sommes à 900 mètres d'altitude, au col d'Engayresque, nous quittons l'échangeur, passons derrière l'établissement de santé Maurice Fenaille, en prenant la direction de Coursac. A quelques centaines de mètres une pancarte sur la gauche indique Molières, que nous trouvons en contre-bas. On dirait que Molières veut être discret, caché du monde. A l'entrée, sur la droite nous voyons un petit calvaire un peu raccourci (!), mais bien en place.

Notre hameau est traversé par une seule rue où l'on trouve de chaque côté les quelques maisons qui forment cette communauté. Le bout de cette rue est en cul de sac, en formant une placette.

Nous y trouvons le four à pain communal qui est malheureusement en mauvais état. Les anciens nous citent "que l'on faisait cuire le pain tous les quinze jours, et il fallait la journée pour le préparer, chauffer le four et cuire le pain", maintenant on fait venir le pain de la ville. En face du four il y a deux bassins, abreuvoirs, alimentés par une source.

Nous rencontrons les principaux exploitants de ces fermes ; les familles Vidal que nous pressons de questions et qui nous content : le grand-père Joseph Vidal est né à Molières, parti à 15 ans il revient à l'âge de 30 ans en reprenant la propriété familiale. De son mariage naissent cinq enfants, il fera l'acquisition de la propriété Niboulies. Ses deux fils Louis et Léonard resteront sur le domaine.

Louis, marié à Zoé (Atgé) a pris sa part de fermage vers les années 1937. Il eut quatre enfants. C'est Claude et Françoise (Caulet) qui s'en occupent depuis 20 ans maintenant. Odette est là aussi retraitée de la ganterie. L'exploitation est basée sur les ovins (lait).



Léonard a épousé Emilienne (Pons), ils eurent deux enfants et s'occupèrent de l'autre part de l'exploitation. C'est Christian qui assure la continuité du fermage d'une façon différente avec les bovins (lait).

Léonard a aujourd'hui 90 ans et coule des jours paisibles dans la maison familiale, choyé par son épouse. Il fut très longtemps conseiller municipal à l'époque de Mr Constantin-Taoye ; Christian lui aussi assura plusieurs mandats avec Pierre Albaric.

Vieille famille de Molières depuis au moins trois générations, Juliette Vernhet se maria à Joseph Bannes. Leur fils Jean Bannes, retraité de la maison de santé Maurice Fenaille habite avec son épouse Rolande (Aigouy) la maison du forgeron (Lou Favres).

Molières est alimenté en eau par une source qui ne dessert que le hameau "la source de Drulhes".

Molières est situé à cheval sur deux régions naturelles, une terre du Lévezou et une terre du Causse. On trouve des terrains imperméables (grès et schiste).

D'où vient le nom de Molières ? "Meule", puisque l'on trouve le grès, matière première pour les meules. L'histoire nous dit qu'en 1624, on compte 6 maisons et bâtiments agricoles, utilisés par des forains Jean et Gérard, nobles Seigneurs d'Engayresque y possèdent une grange et une étable.

En 1936, on compte 24 habitants et 5 maisons, Molières se maintient ainsi, avec quelques maisons secondaires, dont la maison d'Henri Courtial, qui avait repris la ferme de son père Jules. C'est l'aîné, il a 93 ans, il se repose maintenant à Millau, ce sont ses neveux Robert et Georges Courtial qui l'occupe. Nous trouvons la dernière maison habitée par Mr et Mme Gilbert Soulié.

Du village deux voies rurales partent pour desservir les parcelles des propriétés, l'une à l'entrée de Molières en direction de Larquinel et l'autre du four à pain vers la Roubayre et Coursac.

Peut-on faire une remarque : on vit très vieux à Molières, peut-être grâce au bon air que l'on y respire. Léon Vidal 90 ans, Paul Courtial 92 ans, Henri Courtial 93 ans et Mme Soulié morte à 96 ans.

Molières a peut-être un privilège de longévité.





C'était une lourde responsabilité pour Claudine Pézérat de succéder à notre exposition annuelle de peinture à la mairie de Verrières, qui c'est tenue du 14 juillet au 15 août.



Cette ancienne des Arts Décoratifs de Paris, a su séduire nos visiteurs en présentant ses dessins et aquarelles exprimant se qu'elle voit de son hameau de Serre, qui témoigne du bonheur qu'elle a de contempler notre si beau pays et de le faire partager.

Merci Madame Claudine Pézérat pour la note artistique que vous nous avez apportée cet été.

Un nouveau personnage est né à Verrières "Glandouille"



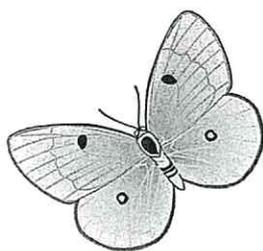
Vous apprendrez à le connaître ce facétieux personnage avec ses vertus inestimables. Glandouille est né d'un gland tombé du chêne.

Vous allez le trouver dans un superbe livre "**La Chrysalide de Saint Léons**" textes et dessins d'Huguette Privat habitant Conclus, commune de Verrières.

Glandouille accompagne Jean-Henri Fabre depuis les premières années de sa vie dans le village du Levezou, puis instituteur, professeur et chercheur avant tout, où il acquit un savoir universel. Nous le suivons de Carpentras, Ajaccio, Avignon et en Corse avec la découverte d'un monde microscopique.

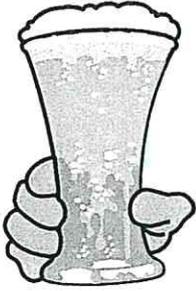
A découvrir impérativement avant les visites de "Micropolis" et du Musée Jean-Henri Fabre.

Un enchantement pour le plaisir des yeux et de l'esprit pour enfants et parents.



Huguette Privat est venue nous présenter "*son enfant*" le 11 novembre lors d'une dédicasse, suivant le remise de gerbe au monument aux morts. C'était l'occasion d'en parler et de trinquer à son succès autour du verre de l'amitié. Nous pouvons nous le procurer dans toutes les librairies - Editions du Beffroy.





FOYER RURAL



Le 14 juillet à Verrières s'est bien passé. Après les cérémonies du matin, le soir nous étions à une autre cérémonie !

A la demande de l'entreprise Belge "Victor Buyck" travaillant à la réalisation du Viaduc, la fête nationale Belge était jumelée avec notre fête nationale. Un mélange de tee-shirts entre la municipalité de Verrières et l'entreprise Buyck unissaient la bonne entente Franco-Belge.

Sur un air d'accordéon, les frites et moules étaient de rigueur en cette occasion et la bière offerte par nos amis belges coula à flot.

Une bonne soirée organisée par le foyer rural où bien sur le sujet fut la construction du viaduc.

Début août s'est déroulé la fête de la "saucisse". Près de 400 personnes ont pu sous la halle municipale goûter la saucisse "VERRIEROISE".

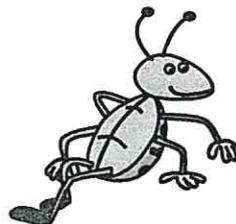
Bonne organisation, bonne musique excellente ambiance car les dernières notes de musique se sont éteintes après 5 heures du matin.

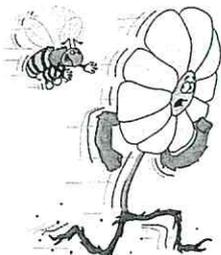
Le lendemain le national de pétanque s'est déroulé avec une centaine de participants, avec cette année l'attribution du challenge Pascal Donne à la mémoire de notre ami décédé d'une longue maladie. Le challenge sera mis en compétition chaque année.

Félicitations à tous les participants et en particulier à notre doyen pétanqueur, Clément Barthes, vraiment infatigable et talentueux. Un hommage chaleureux lui fut rendu lors de la remise des prix.

Merci à tous, de votre participation et aux prochaines festivités.

Il reste encore quelques tee-shirts et quelques cartes du foyer rural en vente.





VERRIÈRES

RECENSEMENT DE LA POPULATION MARS 1999

Après analyse, voici un résumé des données collectées : au 8 mars 1999, la population totale est de 350 habitants. La population corrigée est de 342 habitants (154 hommes et 188 femmes), soit une densité de 6 habitants au km². La population est en légère hausse par rapport au recensement précédent. En 9 ans, depuis 1990, la commune a gagné 8 habitants. En 24 ans depuis 1975, elle a gagné 4 habitants.

Evolution de la population de 1975 à 1999 :

Au cours des années quatre vingt dix le déficit naturel a été compensé par des arrivées de population. En effet, entre les 2 derniers recensements, on a enregistré 34 naissances et 63 décès dans la commune, le déficit annuel s'élève donc à 29 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 37 personnes.

Les jeunes et les séniors :

La commune abrite beaucoup de personnes âgées. Les 63 habitants qui ont 75 ans ou plus, représentent 18.4% de la population alors que ce pourcentage est seulement de 12 % dans le département. Les 75 jeunes de moins de 20 ans, représentent 21.9 % de la population (20.5 % dans le département).

Le neuf et l'ancien :

La commune comprend 201 logements : 118 résidences principales et 76 résidences secondaires. Le parc des logements est très anciens : 67 seulement construits après la dernière guerre, soit 33.3 %. Cette proportion des logements récents est de 47.9 % dans l'arrondissement et de 54.7 % dans le département.

Les propriétaires et les locataires :

Il n'y a aucun immeuble collectif, la quasi totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles. La grande majorité des habitants sont propriétaires de leur logement : 83.1 % des ménages.

La population active :

Parmi les habitants 136 personnes sont actives, 80 hommes et 56 femmes. Au moment du recensement 12 de ces actifs cherchent un emploi et 124 travaillent. Parmi ces derniers, 45 exercent une profession à leur compte en aidant leur conjoint ; les 79 autres sont salariés. Une petite minorité des actifs exerce dans la commune, 81 personnes vont travailler en dehors.

Taux de chômage 8.8 % dans la commune, 10 % dans l'arrondissement.





COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Verrières s'est réuni sous la présidence de Pierre Albaric Maire. Tous les conseillers étaient présents à l'exception de Madame Rosine Dombres excusée.

Monsieur Tolza, percepteur de Saint-Beauzély, invité en qualité d'expert des comptes, nous a fait le plaisir d'assister à la séance.

I - Situation financière de la commune :

En préambule Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Tolza venu présenter à l'assemblée municipale les différents ratios qui permettent d'établir un diagnostic de la gestion municipale.

Ces ratios au nombre de 4 sont les suivants en ce qui concerne la commune de Verrières.

A) *Marge d'autofinancement courant = 0.77 :*

Ce ratio correspond à l'équilibre financier global et doit être inférieur à 1.

B) *Surendettement = 0.34 :*

Ce ratio correspond à l'encours de la dette rapportée et, est fonction du nombre d'habitants. Il doit être dans la tranche démographique de la commune inférieur à 2.

C) *La régidité = 0.29 :*

Ce ratio, dépendant aussi de la tranche démographique, est l'indicateur concernant les postes liés : au personnel, à la dette, etc... Il doit être inférieur à 0.37.

D) *La pression fiscale = 1.04 :*

Ce ratio correspond au coefficient de mobilisation du potentiel fiscal.

Il est à noter qu'il est de 1.17 pour le Département, 1.17 pour la Région, 1.51 à l'échelon national pour la même catégorie démographique.

En résumé, le produit de l'imposition et l'effort fiscal est (en francs par habitant) de :

295 F pour la taxe sur le foncier bâti,

322 F pour le foncier non bâti,

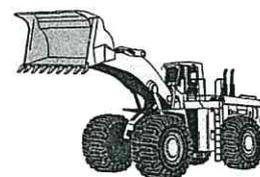
256 F pour la taxe d'habitation,

1068 F pour la taxe professionnelle.

Il s'avère donc que la santé financière de la commune de Verrières est bien établie. Ceci est le fruit de la gestion rigoureuse et avisée du Maire et de l'équipe municipale, avec l'aide précieuse des organismes périphériques et complémentaires (SIVOM pour la compétence voirie, Parc des Grands Causses, etc...).

II - Remembrement et enquête sur les chemins :

Le remembrement pour ce qui est de la mise en forme des pistes est pratiquement achevé, excepté le secteur de la Vernière. Dès que les conditions climatiques le permettront, les travaux de revêtement seront effectués, ensuite viendra la pose des clôtures ainsi que la plantation des haies. Les travaux sont suivis hebdomadairement et souvent au coup par coup par Monsieur Cordier.

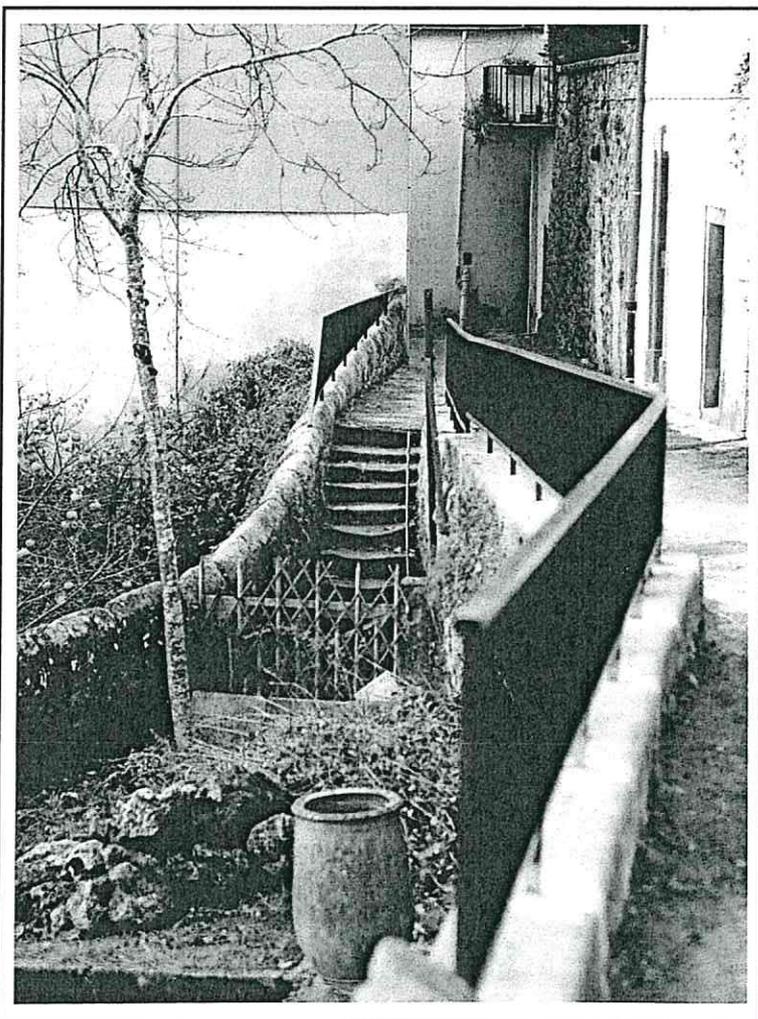


Une réflexion sur une éventuelle enquête publique au sujet des chemins de la commune a été engagée. Il s'agit de savoir quels chemins il convient de conserver, de créer ou de supprimer.

III - Sources - fontaines et patrimoine local :

Une remise en valeur de la source de Larquinel sera effectuée avec la collaboration du Parc Naturel Régional des Grands Causses, ainsi que la sauvegarde de différents édifices et lieux remarquables ou appartenant au patrimoine local, public ou privé (avec convention).

IV - Travaux des employés communaux :



Comme chaque année les employés communaux ont effectué le nettoyage et l'entretien des divers cimetières de la commune. Ils ont en outre continué à construire et poser les rampes.

V - Carrière Sévigné :

Monsieur le Maire rend compte d'un courrier, accompagné d'un dossier concernant l'extension de la carrière Sévigné, sise sur la CD 29 au-dessus du Rascatat. Bien que n'étant pas directement concernée, la commune de Verrières est néanmoins consultée en tant que commune riveraine. Après discussion le Conseil autorise le Maire à émettre un avis favorable.

VI - Aide sociale :

Madame Nicole César s'occupant depuis déjà longtemps de l'aide sociale et de l'ADMR sur la commune, souhaitant prendre un peu de recul et un repos bien mérité, c'est la secrétaire de mairie qui s'occupera de l'accueil social et de l'aide

sociale sur le plan administratif et ceci **bénévolement**.

VII - SIVOM des Gorges du Tarn et du Lumanois :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée municipale que le Syndicat actuel eau potable dénommé SIAEP des Gorges du Tarn et le SIVU d'Assainissement des Gorges du Tarn, vont être dissous afin de créer une nouvelle structure dénommée SIVOM des Gorges du Tarn et du Lumanois, qui assurera la compétence eau potable et assainissement sur les communes de : Aguessac, Compeyre, Paulhe, la Cresse, Rivière-sur-Tarn et Verrières. Il convient donc de prendre les délibérations correspondantes à cette fusion. Le conseil après avoir délibéré adopte à l'unanimité ces délibérations.



VERRIÈRES : VISITE DU SOUS-PRÉFET

A l'invitation du Conseiller Général, Armant Vernhettes, Monsieur Jean-Yves Lallart, Sous-Préfet de Millau est venu le 24 novembre visiter notre Canton de Saint-Beuzély.

C'est d'Est en Ouest qu'il a découvert le Canton, en commençant par Verrières. Reçus par notre Maire, Pierre Albaric, Monsieur le Sous-Préfet ainsi que les Maires des communes du Canton furent conviés à un petit déjeuner à la salle de la mairie, afin de faire connaissance.

Une visite rapide de notre village est aussi le moment propice d'exposer les difficultés que l'on peut voir sur notre commune.

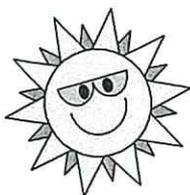


La visite se poursuit à Azinières, au passage une halte à la ferme artisanale de Monsieur et Madame Delon éleveurs de porcs.

C'est dans un joli prieuré à Castelnau-Pégayrols que son Maire Guy Soulié nous reçoit pour une conférence de presse.

Monsieur le Sous-Préfet ne manqua pas de souligner, qu'il est très sensible à notre initiative, d'autant plus que nous sommes le premier Canton à l'inviter depuis sa nomination à Millau. Il sut mettre en exergue et expliquer ce qu'était pour lui la Communauté de Communes, le Pays, le District, le bassin d'activité, tout cela vu du côté rural et aussi maintenir tous les services publics que nous pouvons sauvegarder.

Chaque Maire par un tour de table put s'exprimer et exposer ses projets, ce qu'est sa commune et apprécier l'écoute, le contact ouvert et de proximité de notre Sous-Préfet.



L'A.D.M.R.

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL



L'association A.D.M.R. Causses et Vallée du Tarn incorpore Verrières et Vézouillac dans son secteur.

Les familles en difficultés (sortie d'Hôpital, naissance, santé) ou retraités pourront avoir des conseils au : tél. 05 65 59 71 52 (Mairie) ou au 05 65 59 85 12 (Madame César), afin de trouver une solution à leurs problèmes.

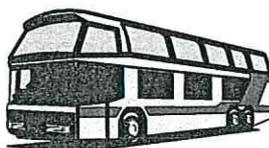
L'A.D.M.R. veut garder et faire valoir sa différence dans un secteur concurrentiel, c'est aujourd'hui une activité économique à part entière. Elle doit s'adapter à cette nouvelle donne.

L'engagement des BÉNÉVOLES dans le service entier permet de jouer une relation triangulaire, le fameux triangle d'or, bénévole, intervenant, client adhérent et donner satisfaction au client.

C'est avec un grand soulagement, un vif plaisir, que la secrétaire de Mairie s'est intégrée dans notre réseau.

Bénévole pour ce travail, elle me permettra de quitter l'association l'esprit libre, la relève étant assurée.

Nicole CEZAR-REGIS



AVIS DE PASSAGE

DU BIBLIOBUS à VERRIÈRES de 9 h 15 à 9 h 40



LES JEUDIS :

11 janvier

8 Février

8 Mars

5 Avril

10 Mai

14 Juin





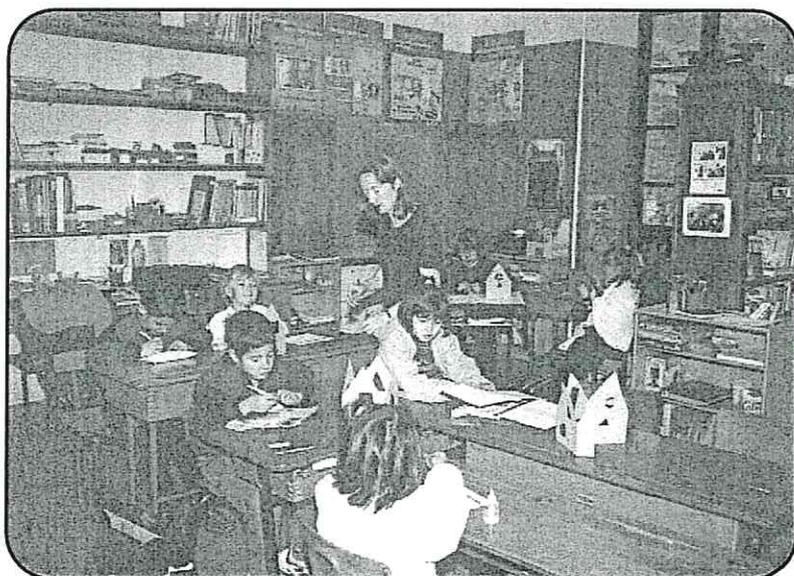
L'année scolaire 1999/2000 s'est clôturée par un petit séjour sur le plateau de l'Aubrac, auquel ont participé les enfants de 4 à 10 ans. Didier, notre moniteur de sport cantonal, était venu aider à l'encadrement de ces deux journées consacrées à la découverte du milieu naturel.

C'est avec émotion que Sonia a quitté l'école le 7 juillet et c'est avec plaisir que Michou a retrouvé les petits et les grands en cette rentrée 2000... Rentrée "bras de fer" avec l'administration, pour l'obtention

d'un demi-poste supplémentaire. Car les chiffres parlent d'eux-mêmes : 20 enfants à la rentrée, dont 14 en maternelle... Il est parfois des matinées difficiles...

La rentrée s'est également effectuée dans les locaux transformés et aménagés par Michel et Jean-Jacques : modification de l'entrée côté "petits", réalisation d'étagères de rangement, aménagement de l'ancienne cuisine en réserve pour le matériel scolaire. Une commande de mobilier a, d'autre part, été faite et les enfants pourront bientôt travailler sur des bureaux neufs... Merci à la Mairie, qui montre ainsi son attachement à l'école.

Concernant le nouveau projet d'école des 5 établissements scolaires du canton, il sera axé pour les trois ans à venir, sur la démarche expérimentale. Technologie et arts plastiques seront étroitement liés cette année puisque les enfants travailleront, à partir du 2ème trimestre, avec un artiste, sur le thème des sculptures en mouvement. Toutes ces activités permettront donc de poursuivre les regroupements avec les autres écoles du canton, et notamment avec celle de Saint-Beauzély.



Un grand regroupement cantonal aura également lieu au Viala-du-Tarn, le mardi 19 décembre, pour fêter Noël. Les enfants assisteront au spectacle "Charade" de la compagnie "Arc-en-ciel théâtre" de Rodez :

"Charade est le spectacle qui permet de différencier l'homme de l'animal grâce au rire" !

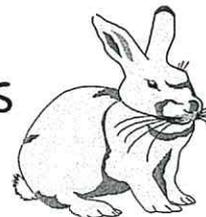
Une façon fort sympathique de clôturer ce 1er trimestre.





ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE DE VERRIÈRES

LA SAISON 2000/2001



L'assemblée générale a eu lieu le 13 août 2000. Après le compte-rendu financier, un point sur les lâchers, les jours de chasse, le prix des cartes, le vote pour le renouvellement de trois membres du bureau.

Compte-rendu financier quitus est donné au trésorier. Les lâchers 300 perdreaux et 100 faisans. Pas de lièvre, pas de lapin (un programme lapins est à l'étude en collaboration avec la F.D.C.A.)

Les jours de chasse cette année le mercredi est banni mais il est remplacé par le jeudi. Pour l'A.C.C.A de Verrières chasse le samedi, dimanche et jeudi, pour le petit gibier, pour le sanglier les jours ouverts par la Fédération.

Le prix des cartes est inchangé depuis 7 ans seule une participation symbolique de 50 F est demandée à tous les adhérents pour le financement de l'achat de plusieurs parcelles de terrain (11 ha) en vue de la création d'un élevage de lapins.

Renouvellement du bureau, les trois membres arrivés en fin de mandat, M. Gary, René Vidal, Gaston Aragon, Jean-Claude sont tous réélus.

Les dates d'ouverture :

- de l'ouverture générale 10 septembre au 1er octobre chasse uniquement le samedi et dimanche.
- du 1er octobre à la fermeture générale le 7 janvier 2001 au soir le samedi, dimanche et jeudi.



Perdreaux : ouverture le 24 septembre fermeture le 5 novembre 2000.

Lièvres : ouverture le 24 septembre, fermeture le 3 décembre 2000.

Chevreaux :

Comme chaque année, battues organisées par le bureau, 1^o battue le 16 septembre 2000, Arrêt le 24 septembre, reprise le 2 décembre 2000... fermeture fin février 2001.



Sangliers :

2 zones Nord (B) et Sud (A). Ouverture le 15 août 2000, fermeture zone A, 31 janvier 2001, zone B 25 décembre 2000. Depuis l'ouverture de nombreuses bêtes ont déjà été tués malgré trois mois où le temps n'était pas vraiment favorable à la traque des chiens, à ce jour (20 oct.) 50 bêtes environ ont été mises au tableau. Il est à noter que sur certains secteurs des dégâts sont à déplorer, mais les chasseurs des équipes concernées ont décidé de s'unir pour réduire la population de ces animaux. Cette solution semble porter ses fruits.

Le point de la situation sur le terrain

Dans l'ensemble bonne année pour le perdreau grâce à un lâcher important.

Très peu de cailles à l'ouverture. Le lapin est inexistant et le lièvre cette année se fait plus rare (ou plus malin), le chevreuil malgré de très nombreux jeunes tués lors des fenaisons semble bien présent mais une gestion saine s'impose. Quant au sanglier, c'est un client relativement erratique, aujourd'hui, ici, demain, ailleurs, il est bien présent, mais les travaux de l'A.75 (pose de grillage et de clôtures) le cantonne beaucoup dans le secteur Sud où il commet des dégâts. Dans l'ensemble une petite année pour le petit gibier très moyenne pour le gros.



LA VIE PAROISSIALE

Après la retraite du Père Paul Rascalou, l'Eglise de Verrières se trouve regroupée avec les paroisses dites : des Gorges du Tarn. C'est le Père Cazottes, d'Aguessac qui assure quelques visites nous donnant l'occasion de nous retrouver pour prier ensemble.

L'Eglise Saint Sauveur vient de s'équiper d'un combiné lecteur cassette et C.D., afin de créer un peu d'animation phonique à l'intérieur de ce lieu de culte.

C'est ainsi que pendant les quelques jours qui précèdent les fêtes de Toussaint, les portes sont restées ouvertes, les visiteurs du cimetière ont pu entendre un concert d'orgues, les invitant au recueillement en priant pour les disparus de leur famille.

Montrant ainsi que notre Eglise est toujours un lieu de prière.

Pour tout renseignement concernant l'Eglise s'adresser à Guy Cordier place de l'Eglise à Verrières.



A l'approche des fêtes de fin d'année, Père Cazottes nous invite à nous réunir pour la messe qu'il fera le :

Dimanche 17 Décembre à 11 h

en l'Eglise Saint Sauveur de Verrières



LA GALETTE

Comme c'est la tradition, Pierre Albaric notre Maire et le Conseil Municipal, vous présenteront leurs vœux et vous convient à venir tirer les Rois à partir de 17 h à la salle polyvalente le 6 janvier 2001.

Venez nombreux on vous attend.





BIENVENUE



Nous sommes heureux de compter parmi les habitants de Verrières, nouvellement installés, Madame Martine DEDOLLE, professeur de danse classique et contemporaine à Millau.

Nous lui souhaitons bienvenue au sein de notre Communauté.

Erratum : dans notre dernière gazette, nous avons omis d'annoncer la nouvelle venue à Mialas de Monsieur et Madame DE FUENTES Patrick. Nos excuses à ces nouveaux arrivants.

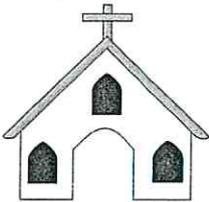
CARNET ROSE



C'est Aurélie ANTOINE, fille de Michel Antoine et de Claudie Artières, de Rouassas qui est venue voir le jour le 8 septembre.

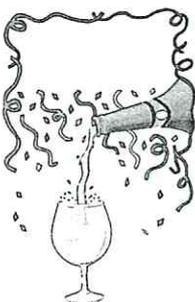
C'est une grande joie pour les familles de Rémi et Nathalie Douziech-Angles, avec la naissance de leur petite fille Elina, le 21 septembre, Mamie Eliette et Grand Papy Elie Unal sont très heureux.

Félicitations à ces familles et bienvenue à ces belles petites filles.



DÉCÈS

Les familles Gary et alliées ont eu la douleur de voir s'éteindre la Mamie, Madame Albanie Gary née Vezin survenue le 13 juin, après une longue vie rude et active, avant de connaître une retraite choyée par ses enfants. Verrières leur adresse toutes ses condoléances et pensées attristées.



A l'aube du nouveau millénaire, l'Equipe municipale et son manager Pierre Albaric vous souhaitent santé, bonheur, et que l'on soit heureux de vivre à Verrières.

“ V I V E 2 0 0 1 ”



VIADUC DE VERRIERES

2001 : LA DERNIERE LIGNE DROITE...

... si l'on peut employer cette expression pour un viaduc en courbe (même légère).

L'année prochaine verra en effet se terminer les travaux principaux du viaduc de VERRIERES, seuls le repliement définitif du chantier et la remise en état des lieux se feront sans doute en 2002.

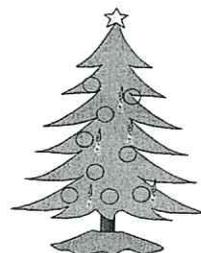
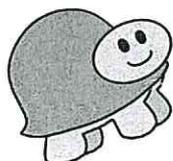
2001 débutera avec le dernier et le plus long lancement de la charpente métallique : le tablier se déplacera de 190 m vers le Sud et atteindra sa position définitive. Puis la structure en acier sera descendue et fixée sur les piles, et les appareils de lancement démontés (avant-bec, mât de haubanage).

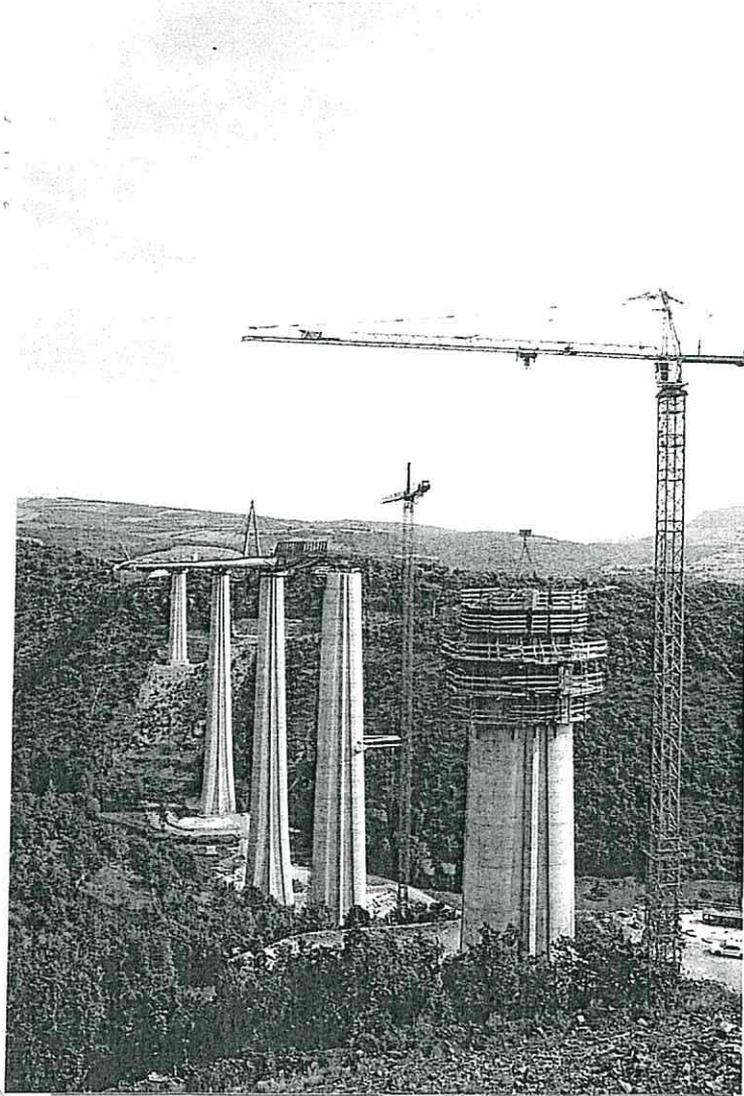
Au printemps débutera la réalisation de la dalle de béton qui supportera les véhicules : pose des dalles préfabriquées qui ont été réalisées sur le chantier il y a déjà un an, et bétonnages sur le tablier afin de « claver » c'est à dire liaisonner toutes ces dalles entre elles et à la charpente afin d'avoir un ensemble d'une seule pièce.

Ensuite viendra la réalisation et la pose des équipements (automne-hiver 2001). Cela comprend la pose des barrières de sécurité du pont, des corniches-caniveaux chargées de recueillir les eaux de pluie et de les évacuer vers la culée Nord. L'étanchéité et une première couche de roulement seront également mises en œuvre.

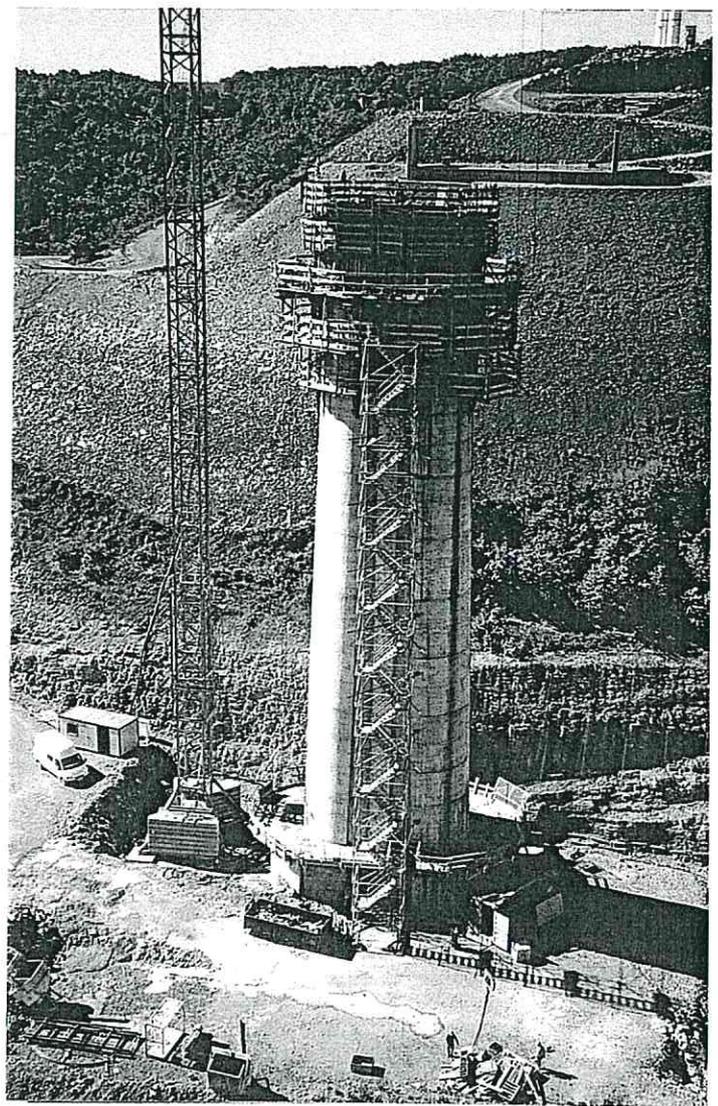
Avec la finition des culées, l'ouvrage pourra être franchi à la fin de l'année prochaine et VERRIERES sera (pour quelques temps) la commune avec le plus grand pont de l'AVEYRON.

Il ne restera plus qu'un détail à régler : achever l'autoroute de chaque côté du viaduc !

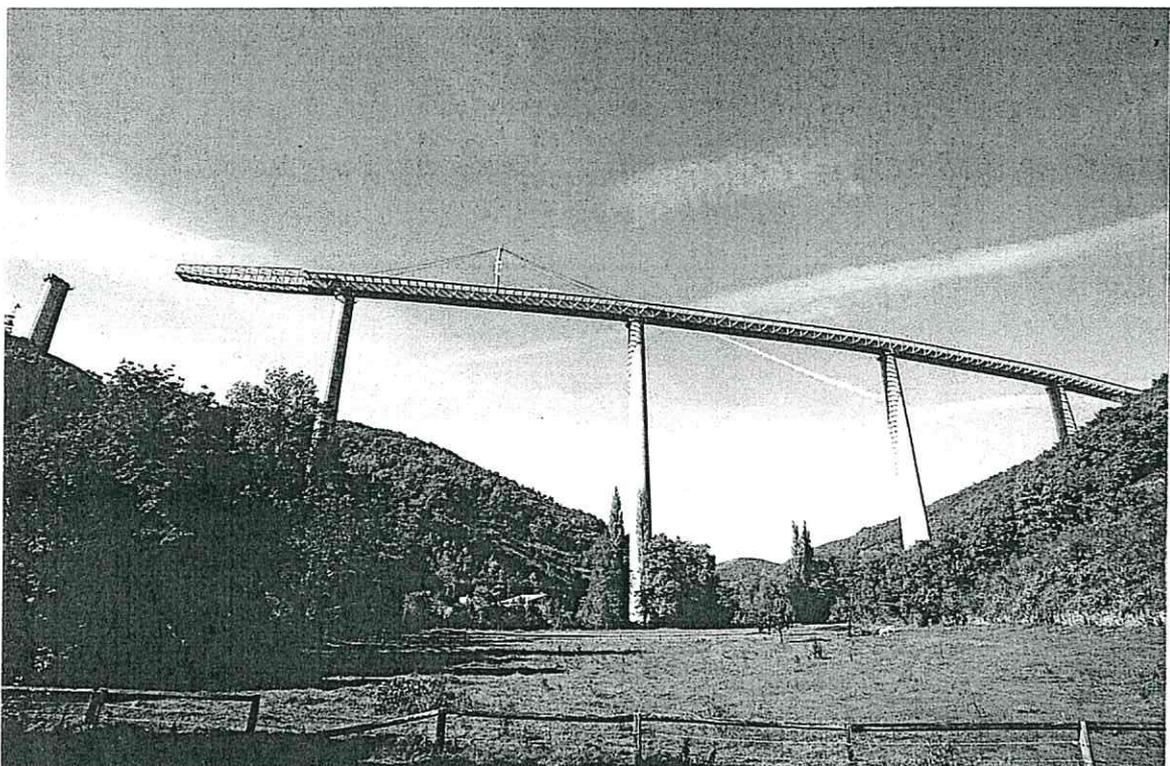




**Vue du viaduc depuis la culée SUD en
Septembre 2000**



**La pile P5 en construction, avec l'escalier
d'accès au coffrage**



Le viaduc après le lancement du 30 Septembre 2000. Toutes les piles sont terminées



Coucou c'est moi Glandouille

*Si vous aimez
et respectez
toujours la nature,
elle nous décevra jamais.
Notre terre est si belle.*

